

Extension du port de plaisance de Saint Laurent du Var

Nous avons assisté à la réunion concernant l'extension du port de plaisance de Saint Laurent du Var qui a eu lieu en mairie le mercredi 21 septembre 2005.

Le port actuel couvre une superficie de 17,5 hectares.

Il comporte :

1087 anneaux pouvant accueillir des bateaux de 5,5 mètres à plus de 24 mètres.

Des quais d'une longueur de 1435 mètres.

Des digues d'une longueur de 825 mètres .

2 aires de carénage publiques.

Un chantier naval.

63 commerces.

Les places d'amarrage (anneaux) manquent : une estimation de 54 000 en France dont 18 000 en région PACA.

L'enjeu économique est important : création de 800 à 1000 emplois ?

LE PROJET

Il s'agirait de doubler le port au sud de l'existant. Un plateau deltaïque de 30 hectares bordé d'un isobathe de -10 mètres servirait de support à ce projet .

Monsieur Le Maire l'a affirmé : pas de suppression de plages, pas de pollution, pas de posidonies.

Le projet sera soumis à enquête publique.

Sa réalisation serait privée après ouverture d'un appel d'offre.

Sa gestion serait aussi privée après délégation de la ville de Saint Laurent du Var.

LES OBSERVATIONS D' ACL

Il s'agit bien de la création d'un port de plaisance. Il n'est plus question de trafic de marchandises (ciment) ni même de trafic vers la Corse ou de bateaux de croisières. Il est vrai que ce projet est porteur sur le plan économique , nous avons déposées des observations allant dans ce sens, à propos des activités de la Plaisance et de la Grande Plaisance, lors de l'enquête publique de l'extension du port de Nice à Saint Laurent du var en 2001-2002. (Observations du Capitaine Pierre J VERBEKE)

Le plateau deltaïque paraît couvrir une superficie de 30 hectares (carte : en rouge la limite isobathe -10)

Des réserves :

Le commissaire enquêteur note dans les conclusions du débat public 2001-2002, page 29 : La topographie sous- marine incite à envisager un port nouveau à saint Laurent du Var, au sud de l'actuel port de plaisance et accolé à lui. Il y a là en effet, en deçà de la courbe isobathe-10, un petit plateau sous-marin alluvionnaire d'une surface d'environ 30 ha, qui pourrait être utilisable pour y établir un port, **sous réserve de vérification de sa stabilité.**

Toujours lors de la précédente enquête publique, nous avons obtenu l'accès aux expertises de la catastrophe de 1979.

P51-0726w14 on peut y lire :

Je vous dirai que le delta du Var du point de vue de la consistance des matériaux qui le compose a été créé dans la dernière partie du quaternaire sur une épaisseur, par rapport au socle, de plus d'une centaine de mètres, qui est **constituée d'une succession de couches épaisses, entrelardées de couches beaucoup plus fines de sable et de galets- Le matériaux est calcaire à 40%**

Seconde caractéristique, **ces limons sont peu argileux- l'argile représente 5 à 8 %.**

Ce qui n'est pas sympathique, c'est que les matériaux ont une teneur en eau importante - limite de liquidité. Elle est de l'ordre de 33/34

L'indice de plasticité pour finir le profil de ce matériau : Inférieur à 20 – par conséquent très plastique.

726wooo2pièce523

Reconnaissance des fonds marins dans la zone du delta du Var. Avril 1980

Face à saint Laurent du Var se trouve un autre plateau deltaïque bien moins étendu que celui de l'aéroport et délimité par la courbe –10

Cette courbe –10 se trouve à quelques 500 mètres du rivage actuel.

Ce n'est qu'à partir du top 330 que le flanc du plateau se montre comme un bon réflecteur malgré un léger recouvrement meuble.

La seule question est : Ce port est-il réalisable ?

De nouvelles études bathymétriques s'imposent.

Aucun plan ne nous est présenté aujourd'hui, restons donc vigilants.

Christianne Cousinié